



L'offre de garantie d'origine renouvelable

egeo



Source d'énergies



Notre offre *egeo*

Avec *egeo*, vous favorisez l'électricité durable.

Le principe

egeo est un contrat de vente de garanties d'origine renouvelable établi sur l'intégralité de vos consommations d'électricité.

Le prix des garanties d'origine est de 2,60 € HT par MWh* soit, 0,26c € HT par kWh**.

Celles-ci sont facturées en même temps que votre consommation électrique et font l'objet d'une ligne complémentaire sur la facture d'énergie.

Au 1er trimestre de l'année suivant la souscription, un certificat *egeo* vous est remis indiquant notamment les volumes d'énergie renouvelable produits ainsi que les centrales de production associées.

La finalité

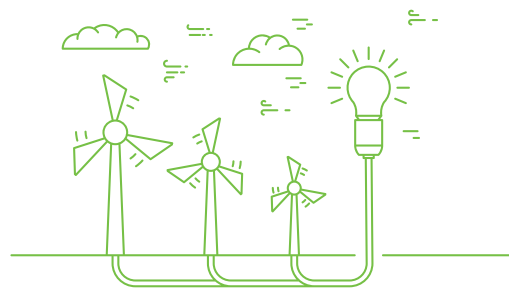
La SMEG vous permet de vous engager en choisissant la production d'électricité issue de sources d'énergies d'origine renouvelable.

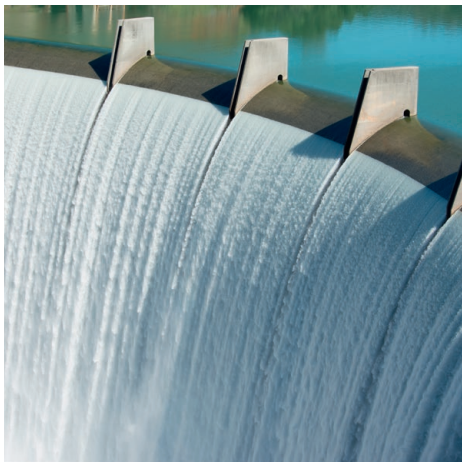
*MWh : Mégawattheure - **kWh : Kilowattheure (1 MWh = 1000 kWh)



Optimisez le présent, préparez l'avenir

egeo fait partie du bouquet d'offres labellisées *e+*, énergie positive. Le label *e+* remis par la SMEG lors de la souscription à *egeo* est destiné à être affiché ou utilisé sur vos communiqués. Il constitue une preuve concrète de votre engagement en faveur de l'environnement.





Un engagement durable

Avec *egeo*, vous vous engagez à nos côtés en contribuant à favoriser la production d'électricité d'origine renouvelable. Cette offre s'adresse à tout consommateur en Principauté de Monaco.

Nous sommes fiers de compter déjà parmi nos clients, **de nombreuses entreprises et copropriétés, l'éclairage public** ainsi que de prestigieuses institutions comme le **Palais Princier**, la **Mairie**, le **Centre Hospitalier Princesse Grace** et la **Société des Bains de Mer**.



Des sources d'origine renouvelable

Sont considérées comme renouvelables* :

- l'énergie éolienne,
- l'énergie solaire,
- l'énergie aérothermique,
- l'énergie géothermique,
- l'énergie hydrothermique,
- l'énergie marine et hydroélectrique,
- la biomasse,
- le gaz de décharge,
- le gaz des stations d'épuration d'eaux usées,
- le biogaz.

* Directive 2009/28/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009, relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables.

La garantie d'origine

La SMEG délivre des **Certificats d'Origine Renouvelable** attestant que l'équivalent de votre consommation a été produit à partir de sources d'énergies renouvelables.

Ces certificats précisent :

- les centrales de production et leurs puissances installées,
- le volume d'énergie produit par ces centrales,
- Le caractère renouvelable de la source d'énergie utilisée,
- La quote-part de ce volume dont les droits ont été réservés et vendus exclusivement à chaque client.



Source d'énergies



ADRESSE POSTALE :

10, avenue de Fontvieille
BP 633 - 98013 MONACO Cedex

ACCUEIL CLIENTS :

11, allée Guillaume Apollinaire,
immeuble « Jacarandas »
98000 Monaco

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE :

+377 92 05 66 44
commercial@smeg.mc
www.smeg.mc

Urgences 7j/7 - 24h/24 • +377 92 05 05 05 (Coût d'un appel local)
Les communications sur cette ligne sont enregistrées.